

## AVIS PUBLIC

conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec*

---

### ADOPTION DU BUDGET 2015 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2015-2016-2017

---

Est par les présentes donné,

par le soussigné, Matthieu Ledoux, CPA, CGA, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité :

Que le conseil municipal, lors de sa prochaine assemblée extraordinaire qui sera tenue le 9 décembre 2014 à 20 h, adoptera le budget pour l'année 2015, un règlement décrétant l'imposition de taxes et compensations pour services pour l'année 2015 ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2015-2016-2017.

DONNÉ À SAINTE-SOPHIE, ce 27<sup>e</sup> jour du mois de novembre de l'an deux mille quatorze (2014).



Matthieu Ledoux, CPA, CGA,  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

#### Certificat de publication (article 420)

Je soussigné, Matthieu Ledoux, CPA CGA, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie, sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis le 27 novembre 2014 : en affichant une copie à chacun des endroits suivants entre 9 h et 16 h, à savoir :

Hôtel de ville  
Pavillon Roland-Guindon  
Dépanneur chez Tom, quartier New-Glasgow

Site Web : [www.stesophie.ca](http://www.stesophie.ca)

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 27<sup>e</sup> jour du mois de novembre de l'an deux mille quatorze (2014).



Matthieu Ledoux, CPA, CGA,  
Directeur général et secrétaire-trésorier